



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée 92240 MALAKOFF – Tel 01.41.41.05.05 – Fax 01.41.41.02.00

Email : secretariat@ffbt.asso.fr – internet : www.ffbt.asso.fr



CALENDRIER DES COMPETITIONS FEDERALES 2020 prises en compte pour l'opération « cartouches jeunes »

DATES		COMPETITIONS	DISCIPLINES	CLUBS ORGANISATEURS	DEPART
MARS	21 et 22	1 ^{ère} Sélection Nationale	PC	NIMES SHOOTING CLUB	30
	28 et 29	Présélections	DTL	BTC 02 CREPY	02
				LES TIREURS DE POMPIEY	47
				BTC PONTIVYEN	56
AVRIL	4 et 5	Présélections	CS	CLAY SHOOTING SAINS LES MARQUIONS	62
				CBT AMBESIEEN	33
				CHENE ROND SHOOTING CLUB	45
	11 et 12	Présélections	FU	ARRAS BT	62
				BTC DU TEMPLE	33
				BTC PIERREFEU	83
	18 et 19	2 ^{ème} Sélection Nationale	PC	CT LE RABOT	41
	24 au 26	Sélection Nationale	DTL	BTC SAINTE NEOMAYE	79
MAI	2 et 3	Sélection Nationale	CS	SOLOGNE SHOOTING CLUB	41
	8 au 10	Sélection Nationale	FU	BTC PIERREFEU	83
	30 et 31	Championnat de Ligue	FU		
	13 et 14	Championnat de Ligue	CS		
	27 et 28	Championnat de Ligue	DTL		
JUILLET	4 et 5	Championnat de Ligue	PC		
	16 au 19	Championnat de France	FU	BTC YCHOUSOIS	40
	24 au 26	Championnat de France	CS	BTC SORE	40
	24 au 26	Championnat de France	SC	BTC SORE	40
SEPTEMBRE	7 au 9	Championnat de France	PC	BTC SIGNES	83
	13 au 16	Championnat de France	DTL	BTC CAZAUBON BARBOTAN	32

RAPPELS

Chaque club a la possibilité de passer 2 commandes « cartouches jeunes » pour la saison 2020 pour ses licenciés jeunes. Le franco de port est à 3000 cartouches, il est donc demandé de grouper les commandes au maximum pour éviter les frais de transport (un seul lieu de livraison par commande).

Un bon de commande spécifique aux Ecoles Fédérales de Ball-Trap est disponible sur le site fédéral.

Les cartouches commandées sont à l'usage exclusif des bénéficiaires indiqués sur ce bon de commande et dans la limite de 2500 par tireur.

Le club peut prévoir de faire déposer aux bénéficiaires un chèque de caution du montant de la part fédérale (98€ hors frais de transport et gestion). Il peut également faire remplir un document d'engagement à chaque bénéficiaire.